

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 545

présenté par
M. Valletoux

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après la référence :

« 1° »,

insérer les mots :

« et au dernier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.